

Philippe Van Parijs

## Bruxelles capitale de l'Europe: les nouveaux défis linguistiques

### Introduction

La guerre des langues est au coeur de l'histoire de Belgique. Au fil d'âpres luttes, d'interminables bras de fer et de laborieux compromis, les décideurs politiques ont peu à peu élaboré, ajusté, réajusté un cadre juridique susceptible de permettre à la fois une coexistence relativement pacifique et un fonctionnement raisonnablement efficace. Mais pendant que l'on se querelle encore sur la persistance de facilités dans quelques communes de Flandre ou sur la maîtrise du néerlandais par les pompiers bruxellois, le paysage linguistique de l'Europe, de la Belgique et de Bruxelles est en train de subir une transformation sans précédent, dont il est grand temps de prendre la mesure.

### La montée de l'anglais

Avant de zoomer sur la Belgique et sur Bruxelles, jetons un coup d'oeil rapide sur la dynamique en cours en Europe, désormais observable grâce aux données de l'Eurobaromètre spécial 2006 Les Européens et les langues. En utilisant comme indicateur la proportion de la population disant parler une langue bien ou très bien (que ce soit comme langue maternelle ou comme langue apprise) et en décomposant cet indicateur selon les tranches d'âge, on parvient à se faire une idée précise du changement en cours.

Or, ce changement est spectaculaire (Graphique 1). Ainsi, en passant des plus âgés (65 ans et plus) aux plus jeunes (15-24), on voit que l'allemand, première langue d'Europe parmi les retraités se fait graduellement rattraper par le français, en raison notamment de la chute de la natalité en Allemagne. Pour des raisons analogues, l'italien est en voie d'être dépassé par l'espagnol. Mais le phénomène qui domine tous les autres est la diffusion explosive de l'anglais, qui saute de 24 à 59%, nullement en raison d'une procréation débridée dans les Iles britanniques, mais en raison

**Philippe Van Parijs**

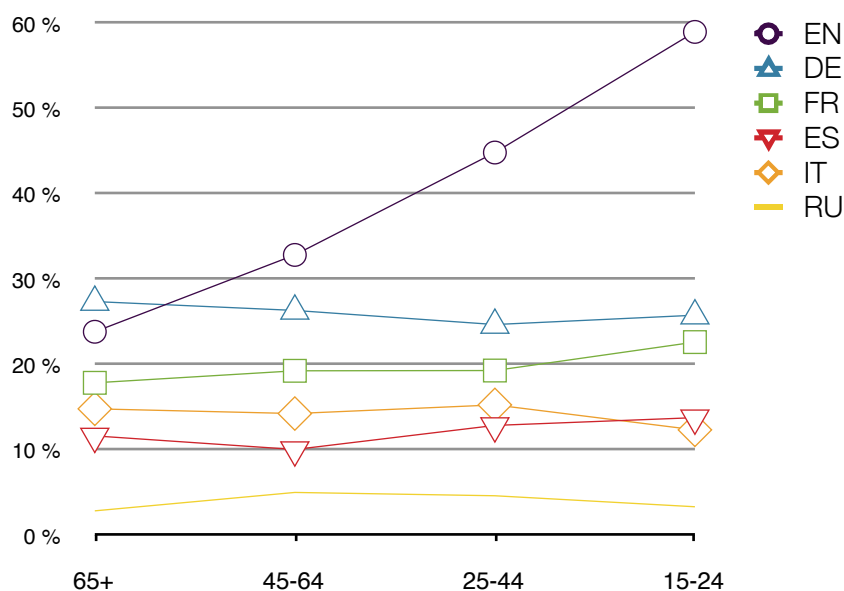
Université catholique de Louvain (UCL),  
Chaire Hoover d'éthique économique et sociale,  
e-mail : vanparijs@etes.ucl.ac.be,  
tél. +32 10 47 39 50.  
www.etes.ucl.ac.be

Michel Hubert, rédacteur en chef :  
Facultés universitaires Saint-Louis (FUSL),  
+32 2 211 78 53 et +32 485 41 67 64  
e-mail : hubert@fusl.ac.be

Une version plus courte de ce texte a fait l'objet d'une première publication dans *KVS Express* (mars-avril 2007). [www.kvs.be](http://www.kvs.be)

du fait que la proportion d'Européens qui apprennent l'anglais « bien ou très bien » comme seconde ou troisième langue est passée de 10% à plus de 50%, comparé à une augmentation de 7% à 11% pour le français. Loin de se ralentir, ce processus va s'accélérer en raison d'un mécanisme d'auto-renforcement très simple : plus les autres connaissent une langue, plus on a de motivation pour l'apprendre et d'occasions de la pratiquer ; et le fait qu'on la maîtrise ainsi de mieux en mieux soi-même contribue à augmenter la motivation que d'autres ont de l'apprendre et à multiplier les occasions qu'ils ont de la pratiquer.

**Graphique 1**  
**Europe: Compétence linguistique par âge (2005)**  
Pourcentage de la population européenne (EU25)

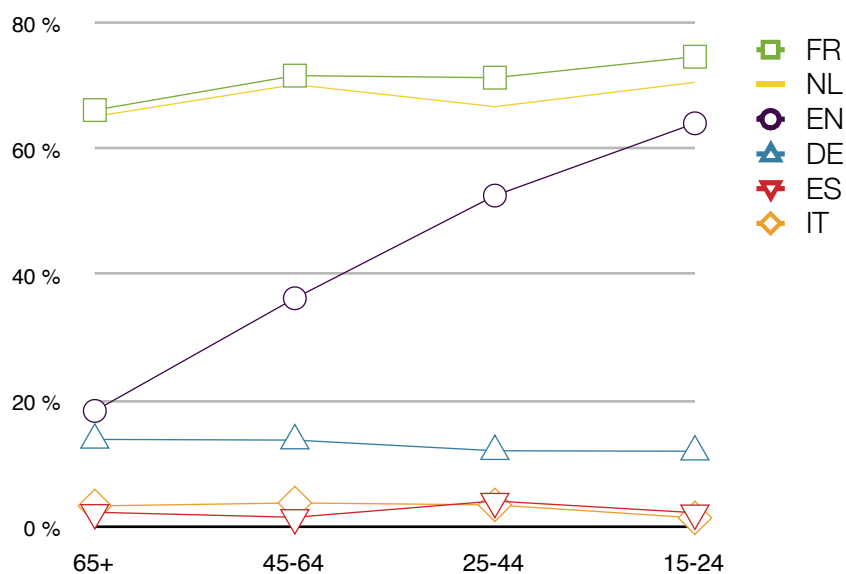


*qui dit connaître bien ou très bien les principales langues européennes  
(y compris la langue maternelle)*

Source: Eurobaromètre 2006. Calculs: Jonathan Van Parijs & Sven Wauters, FUSL

Ce phénomène européen est très perceptible en Belgique, mais avec des particularités locales (Graphique 2). Quoique nettement moins répandu au titre de langue maternelle, le français rattrape le néerlandais parmi les plus âgés quant à la proportion de personnes qui le parlent bien ou très bien. Et parmi les plus jeunes, il le dépasse, non pas bien entendu en raison d'une démographie galopante en Wallo-

nie, mais en raison d'une scolarisation croissante en Flandre, qui a creusé encore l'écart entre la compétence des néerlandophones en français par rapport à la compétence des francophones en néerlandais. Mais en Belgique comme en Europe, le phénomène le plus spectaculaire est l'explosion de la compétence en anglais. Parmi les plus âgés, la connaissance de l'anglais n'est guère plus diffusée que la connaissance de notre troisième langue nationale. Mais en passant des plus âgés aux plus jeunes, la connaissance de l'allemand faiblit, tandis que la connaissance de l'anglais, toujours selon le même critère, n'est pas loin de rejoindre celle du français et du néerlandais. Lorsque les adolescents d'aujourd'hui auront terminé leur apprentissage linguistique, il est probable que l'ordre des trois langues sera inversé. Pour leur génération, l'anglais sera devenu la première langue du pays, le néerlandais la seconde et le français passera troisième, en raison d'une compétence des Flamands en français certes encore très supérieure à la compétence des Wallons en néerlandais mais pâtissant désormais, au niveau de l'intensité de l'apprentissage, de la concurrence de l'anglais : mieux les Français et les Wallons apprennent l'anglais, moins les Flamands auront de raisons et d'occasions d'apprendre le français.

**Graphique 2****Belgique: Compétence linguistique par âge (2005)**

Pourcentage de la population belge qui dit connaître bien ou très bien les langues les plus répandues en Belgique (y compris la langue maternelle)

Source: Eurobaromètre 2006. Calculs: Jonathan Van Parijs & Sven Wauters, FUSL

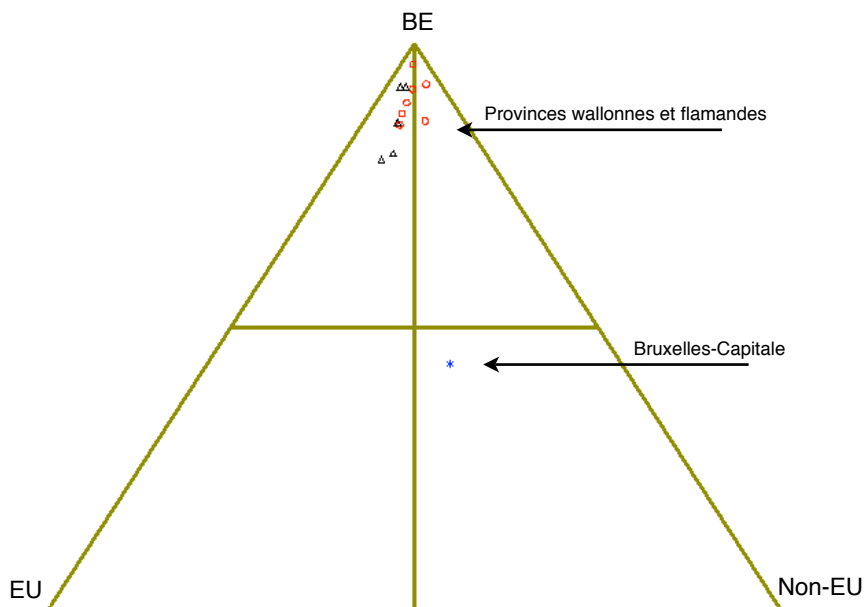
### **Bruxelles n'est plus la Belgique**

Les données européennes permettent aussi de se faire une idée des différences entre les différentes parties du pays. Premier fait marquant : il n'y a aujourd'hui plus que trois provinces dans lesquelles le degré de la connaissance de la seconde langue nationale reste supérieure à la connaissance de l'anglais : le Brabant wallon, le Brabant flamand et la Flandre occidentale, voisine de la France. Partout ailleurs, y compris à Bruxelles, l'anglais a rejoint ou dépassé le français ou le néerlandais comme langue non-maternelle. Deuxième fait frappant : le panorama linguistique des provinces ne correspond que très imparfaitement au régime officiel d'unilinguisme dans deux des trois Régions et de bilinguisme dans la troisième. Si la compétence en français avoisine bien les 100% dans les cinq provinces wallonnes, si la compétence en néerlandais ne descend significativement en deçà des 100% que dans le Brabant flamand, en revanche Bruxelles est à mille lieues du bilinguisme national. Elle en est même plus éloignée que le Brabant wallon et que toutes les provinces flamandes à l'exception du Limbourg. Dans la réalité, c'est de très loin le Brabant flamand (avec 94% de néerlandophones et 66% de francophones), et non Bruxelles (avec respectivement 31 et 96%), qui peut prétendre au titre de région bilingue du pays.

Faut-il en conclure que Bruxelles pourrait, linguistiquement parlant, être assimilée à une province wallonne ? Pas du tout. Pour s'en convaincre, il suffit d'un regard sur la proportion de la population de chaque province et de Bruxelles qui peut être considérée comme « belge de souche », d'origine européenne non-belge et d'origine non-européenne (selon les estimations approximatives de Jan Hertogen : <http://www.npdata.be/Data/Vreemdelingen/>). Dans toutes les provinces flamandes et wallonnes, les « Belges de souche » dépassent les 80%, alors qu'à Bruxelles ils ne sont plus que 44%. Les résidents d'origine non-européenne n'atteignent 10% dans aucune province, alors qu'ils forment le tiers de la population bruxelloise (Graphiques 3 et 4). Sous ce rapport, la Flandre et la Wallonie se ressemblent, mais Bruxelles c'est de moins en moins la Belgique, avec une population toujours plus diverse, à la fois plus multilingue que le reste du pays, mais aussi moins bilingue au sens belge que la moitié des provinces.

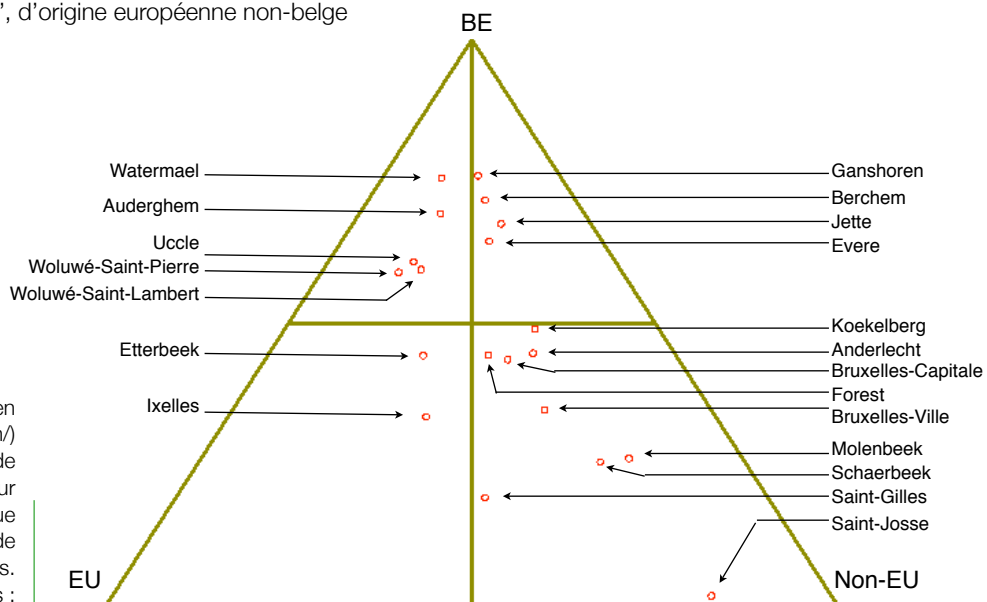
**Graphique 3**  
**Proportion de résidents d'origine étrangère par province 2005**

Triangles pour les provinces wallonnes, cercles pour les provinces flamandes, astérisque pour Bruxelles-Capitale. Les distances par rapport aux côtés du triangle représentent les proportions d'habitants "belges de souche", d'origine européenne non-belge et d'origine non-européenne.



**Graphique 4**  
**Proportion de résidents d'origine étrangère par commune 2005**

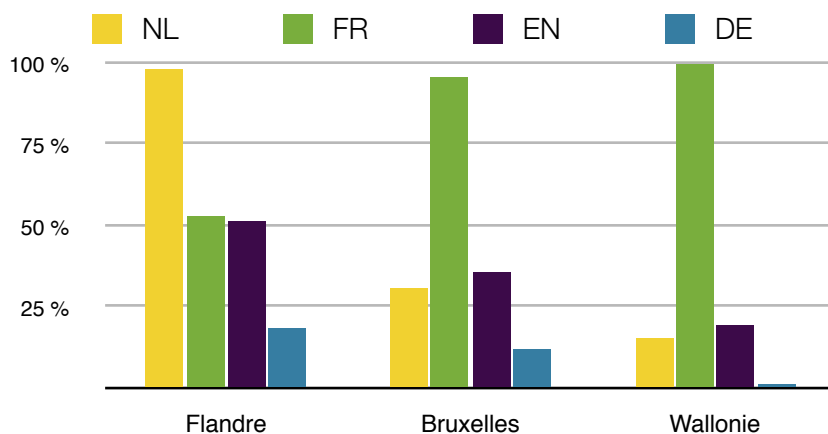
Les distances par rapport aux côtés du triangle représentent les proportions d'habitants "belges de souche", d'origine européenne non-belge et d'origine non-européenne



**Source :** Jan Hertogen ([www.npdata.be/Data/Vreemdelingen/](http://www.npdata.be/Data/Vreemdelingen/))  
Estimations sur la base du nombre de ressortissants et de naturalisations pour chaque nationalité d'origine, ainsi que du nombre de naissances et de décès parmi les naturalisés.  
Graphiques : Bernard Masuy et Grégoire Polet.

Sur cette toile de fond, il est instructif de comparer les trois Régions quant à la compétence de leurs populations respectives dans les quatre langues les plus répandues, que ce soit au titre de langue maternelle ou de langue apprise (Graphique 5). La diffusion de l'allemand est la plus forte en Flandre et, étonnamment peut-être, la plus faible en Wallonie, Communauté germanophone comprise. L'anglais est devenu la deuxième langue en Wallonie mais aussi à Bruxelles, alors que le français reste de justesse la deuxième langue en Flandre. Si l'on pouvait se restreindre à ces quatre langues, on pourrait affirmer sans hésitation que la Flandre est de loin la plus multilingue, puisqu'en moyenne elles sont connues « bien ou très bien » par 56% des Flamands, et seulement par 44% des Bruxellois et 34% des Wallons.

**Graphique 5**  
**Belgique: compétence linguistique par Région (2005)**  
 Pourcentage de la population qui dit connaître bien ou très bien le néerlandais, le français, l'anglais et l'allemand

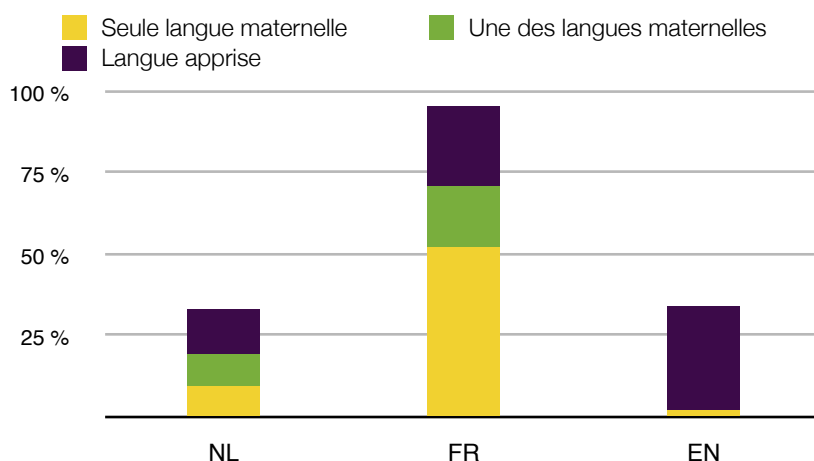


Source: Eurobaromètre 2006. Calculs: Jonathan Van Parijs & Sven Wauters, FUSL.

Des données plus anciennes (1999 au lieu de 2005) mais plus précises relatives à Bruxelles permettent de distinguer, pour les trois langues les plus répandues, ce qui est dû à la langue maternelle ou à l'apprentissage (Graphique 6). La proportion d'anglophones de langue maternelle est bien entendu très faible par rapport au total des anglophones. La proportion des Bruxellois ayant le néerlandais comme seule langue maternelle était à l'époque inférieure à 10% et celle des Bruxellois ayant le français comme seule langue maternelle légèrement supérieure à 50%. Sur cette base, jointe à des hypothèses plausibles sur les biais d'échantillonnage et les flux

des dernières années, il est permis d'affirmer que si l'on entend par « francophones » les personnes dont la langue maternelle est le français, ils constituent aujourd'hui une minorité des Bruxellois. En revanche, si l'on entend par « francophones » ceux qui maîtrisent bien ou très bien le français, on est proche des 95%, en ce compris pratiquement tous les Bruxellois néerlandophones.

**Graphique 6**  
**Bruxelles: pourcentage de néerlandophones, de francophones et d'anglophones (1999)**



Source: Rudi Janssens, *Taalgebruik in Brussel (VUB Press, 2001, p. 65.)*

### Le défi bruxellois

Voilà de quoi nous donner un sens des réalités, en Europe, en Belgique et à Bruxelles. A cette lumière, que faire ? En premier lieu affirmer résolument que la diffusion spectaculaire de l'anglais n'est pas seulement inéluctable, mais désirable, tout particulièrement à Bruxelles. A l'échelle de l'Europe comme à l'échelle du monde, nous avons le besoin impérieux et urgent d'une langue commune qui ne soit pas monopolisée par une petite élite mais largement diffusée au sein de toutes les couches de la population. Les hasards de l'histoire ont confié ce rôle à l'anglais. Quelle chance extraordinaire pour nous ! Que nous soyons francophones ou néerlandophones, il s'agit d'une des 10 ou 15 langues les plus proches de la nôtre parmi les 6000 qui sont parlées aujourd'hui dans le monde. Et ce n'est pas tout : s'il y a une langue au monde qui puisse prétendre se trouver à mi-chemin du français et du néerlandais, c'est bien l'anglais et seulement l'anglais, dialecte proche du frison que les Angles

ont fait traverser la Manche au 5e siècle, avant que des Vikings, après quelques siècles de cours de langue en Normandie, ne viennent le rendre méconnaissable en en simplifiant la grammaire et y implantant 10.000 mots français. Quelques narcissiques impénitents parviendront peut-être encore à pleurnicher sur le fait que la langue élue ne coïncide pas exactement avec celle dans laquelle leur maman les a bercés. Mais ce n'est pas une raison pour boudier notre plaisir.

Qu'on s'en lamente ou qu'on en prenne son parti, c'est donc en anglais que fonctionneront et communiqueront toujours plus, et toujours plus ouvertement, les institutions européennes et, plus encore, toute la société civile européenne qu'elles attirent chaque année davantage à Bruxelles : journalistes, lobbyistes, bureaux de consultants et d'avocats, associations les plus diverses. A l'Estonien qui a déjà fait l'effort d'apprendre le russe et le letton, on peut raisonnablement demander d'apprendre en plus l'anglais, la langue qu'il est essentiel qu'il connaisse pour pouvoir fonctionner dans les institutions européennes et autour d'elles. Mais comment pouvons-nous continuer à attendre de lui qu'il apprenne l'une ou l'autre, voire l'une et l'autre, des langues officielles de Bruxelles, parce qu'un destin hoquetant a fini par faire de notre capitale nationale la capitale politique de l'Union européenne. Des facilités pour l'anglais sont inéluctables. Elles se sont déjà installées dans les faits, même sur le plan politique. Ainsi, un débat électoral s'est tenu pour la première fois en anglais à Bruxelles avant les élections communales d'octobre 2006. Qu'ils parlent ou non nos langues nationales, tous les citoyens européens ont en effet désormais droit de vote aux élections communales. Il importe en outre, à Bruxelles plus que nulle part ailleurs en Europe, qu'ils l'acquiescent en outre aux élections régionales. Même en matière politique, des facilités pour la lingua franca européenne sont donc inéluctables. Elles le sont a fortiori en matière d'administration et d'enseignement.

Mais attention : si les Européens doivent pouvoir considérer Bruxelles comme leur capitale, ils ne doivent pas considérer la Belgique comme leur colonie. Si la convergence vers une lingua franca unique est essentielle, le respect de l'égalité des communautés linguistiques de l'Europe passe par la reconnaissance de leur droit de protéger leur langue en exigeant de ceux qui souhaitent s'installer durablement sur leur territoire qu'ils aient le courage et l'humilité d'apprendre leur langue. Ceci vaut tout particulièrement autour de Bruxelles. Le principe de territorialité linguistique n'est pas un absurde droit du sol, mais une demande légitime adressée aux nouveaux arrivants de ne pas se conduire en colonisateurs. Il est facile d'être aveugle à la légitimité de cette demande lorsque sa propre langue est une langue puissante que tout arrivant apprend spontanément. Mais dans un contexte d'inégalité entre langues, le souci de communiquer conduit au remplacement graduel de la langue la plus faible par la langue la plus forte. L'affabilité des hommes est l'instrument de l'extermination des langues. Toute la population étrangère attirée à Bruxelles en raison de sa mission internationale devra donc se savoir bienvenue dans sa périphérie flamande ou wallonne, mais en sachant aussi qu'elle aura à y faire l'effort d'apprendre la langue officielle de la Région qui les accueille. Si cette obligation l'offusque, qu'elle s'installe, un peu plus à l'étroit peut-être, dans le périmètre de sa capitale.

A Bruxelles, il y aura donc toujours plus d' « Européens », mais il n'y a pas et il n'y aura pas qu'eux. Et il faut à tout prix éviter qu'ils vivent en ghettos. Pour que ceci ne reste pas un voeu pieux, il n'y a pas trente-six solutions. Une quatrième grande école

européenne est en voie de réalisation. Elle a été intelligemment placée à Laeken. Mais il doit être entendu que ce sera la dernière. Ce qu'il s'agit de commencer à mettre en place, au niveau maternel et primaire, ce sont des écoles où puissent se retrouver tous ensemble les enfants d'un même quartier fréquentant actuellement les écoles relevant de la Communauté française, de la Vlaamse Gemeenschap et du Conseil supérieur des écoles européennes. Et cela en parvenant à répondre aux besoins spécifiques des familles de fonctionnaires européens et des nombreuses autres familles installées à Bruxelles en raison des institutions européennes ; en parvenant aussi à maintenir et amplifier ce puissant instrument de diffusion du néerlandais parmi les enfants de Bruxelles qu'est devenu, au fil des deux dernières décennies, l'enseignement de la Vlaamse Gemeenschap ; et en s'attaquant aux inégalités énormes entre établissements qui caractérisent, à Bruxelles plus qu'ailleurs, l'enseignement de la Communauté française. Pas exactement une tâche facile, mais une tâche essentielle à laquelle la Région bruxelloise doit être habilitée à s'atteler avec toutes les compétences et ressources requises, pour éviter que la capitale de l'Europe ne se fige en capitale de l'apartheid.

### **Le défi belge**

Voilà pour Bruxelles. Quid du reste du pays ? Cela dépend bien entendu de l'avenir qu'on lui prévoit. La Région bruxelloise n'a pu être et ne sera jamais annexée par la Flandre, pas plus que par la Wallonie. Elle n'a pas non plus pu être, ni ne sera jamais circonscrite de manière à inclure l'essentiel de sa périphérie brabançonne, en ce compris par exemple Bruxelles-National et Wavre-Louvain-la-Neuve. Un sage compromis pourra certes troquer, dans l'intérêt des trois Régions, le rattachement à Bruxelles d'une partie des communes à facilités contre l'extinction graduelle de ces facilités dans les autres et l'acceptation d'un renforcement du principe de territorialité linguistique. Mais cela n'empêchera pas Bruxelles-Capitale de ne constituer que le grand quartier central d'une agglomération économique beaucoup plus vaste, partagée avec la Flandre et la Wallonie. Ce fait incontournable — on ne déménage pas Bruxelles comme on déménage l'UCL — rend fantaisiste tout scénario séparatiste ou confédéral et garantit que la Belgique fédérale nous survivra tous. Mais il faut qu'elle fonctionne mieux. Pour cela, il faudra continuer à réformer ses institutions, notamment en créant une circonscription fédérale pour une part des sièges de la Chambre et en remodelant la répartition des compétences.

Mais la tâche est aussi de nature linguistique. L'acquisition d'une langue tierce commune est en effet très loin de constituer un substitut parfait à la maîtrise de la langue du voisin. Or, mieux les Wallons et les Flamands connaissent l'anglais, plus faible leur motivation et plus rares les occasions de pratiquer l'autre langue nationale. Ceci n'est bien sûr qu'une manifestation particulière d'un obstacle très général, qui rend irréaliste l'objectif européen « Langue maternelle + 2 » dans un contexte où l'une des deux langues apprises en plus de la langue maternelle est la même sur tout le continent européen. En Belgique, on ne part certes pas de rien : de toute l'Union européenne (et sans doute même du monde entier), la Flandre est de loin le territoire non officiellement francophone où le français est le mieux connu (53.5% de Flamands le parlent bien ou très bien, trois fois plus que les Portugais, les Européens les plus francophiles après eux), et la Wallonie est d'encore plus loin le terri-

toire non officiellement néerlandophone où le néerlandais est le mieux connu (trente fois plus qu'en Allemagne, qui arrive seconde). Mais du fait même de la diffusion de l'anglais, la tâche est plus rude que dans le passé, surtout en Wallonie. Si les Wallons n'existaient pas, les Flamands auraient encore de solides raisons d'apprendre le français, que soit pour communiquer à Lille ou à St Tropez, à Montréal ou à Kinshasa. Mais si les Flamands n'existaient pas, ce n'est pas pour lire Max Havelaar ou Joachim van Babylon dans l'original que les Wallons se mettraient au néerlandais, et encore moins pour communiquer avec les Néerlandais, aujourd'hui presque plus à l'aise en anglais que dans leur propre langue maternelle.

Ne nous voilons donc pas la face : en Belgique comme en Suisse, seule une politique volontariste, jointe de part et d'autre à une fermeté croissante dans la mise en oeuvre du principe de territorialité linguistique, peut rendre réaliste le progrès, ou même simplement la non-régression de la connaissance de l'autre langue. Plus que le renforcement de l'obligation scolaire d'apprendre en priorité « la langue du voisin », il s'agira de créer à la fois la motivation et l'occasion de cet apprentissage en multipliant les contacts et en comptant sur les cercles vertueux ainsi engendrés. Multiplier ces contacts, ce doit être découvrir le plaisir de pénétrer dans un univers si proche et pourtant si différent, découvrir aussi à quel point c'est un privilège, et non un fardeau, de parler la langue de l'autre, et pulvériser dans la foulée une poignée de préjugés simplistes qui inhibent le désir de mieux se connaître, d'apprendre les uns des autres et de coopérer.

Ni les Flamands ni les Wallons ne risquent de déménager. Ils sont dès lors voués à voisiner jusqu'à la fin des temps, et de plus à partager avec les Bruxellois une agglomération à laquelle ils doivent aujourd'hui et continueront de devoir à l'avenir une part importante de leur dynamisme. En matière linguistique, comme en toute autre, autant donc faire résolument de nécessité vertu.

Tous droits réservés : Philippe Van Parijs

Brussels Studies, la revue scientifique électronique pour les recherches sur Bruxelles - [www.brusselsstudies.be](http://www.brusselsstudies.be)  
Rédacteur en chef : Michel Hubert, Facultés Universitaires Saint-Louis, RIB - Réseau Interdisciplinaire de recherches sur Bruxelles  
Secrétaire de rédaction : Dr. Grégoire Polet  
Secrétaire de rédaction adjoint : Dr. Roel De Groof

RIB - Réseau Interdisciplinaire de recherches sur Bruxelles  
Facultés Universitaires Saint-Louis  
Bd du Jardin Botanique, 43  
1000 Bruxelles (Belgique)